



EXTRAIT DES PROCÈS - VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, tenue à l'hôtel de ville, 191, rue du Palais, le 17 janvier 2011, présidée par le conseiller Serge Paquin, à laquelle assistaient son honneur le maire Bernard Sévigny, les conseillères Nicole Bergeron, Mariette Fugère, les conseillers Roger Labrecque, Jean-Guy Demers, Louisda Brochu, Rémi Demers, David W. Price, Robert Y. Pouliot, Pierre Boisvert, Jean-François Rouleau, la conseillère Diane Délisle, les conseillers Bruno Vachon, Serge Forest, Julien Lachance, les conseillères Nathalie Goguen, Chantal L'Espérance, les conseillers Marc Denault et Pierre Tardif.

**RÉSOLUTION C.M. 2011-7107-00**

**Ombudsman de Sherbrooke – Constitution et cadre de fonctionnement**

Attendu que le conseil municipal a adopté la résolution C.M. 2010-6694-00 portant sur la création d'un poste d'ombudsman;

À la suite d'une recommandation du comité exécutif,

Il est **PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIANE DÉLISLE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROBERT Y. POULIOT**

De créer le Bureau de l'ombudsman de la Ville de Sherbrooke, dont les modalités sont établies dans le document intitulé « Ombudsman de Sherbrooke – constitution et cadre de fonctionnement » daté du 22 décembre 2010, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De former le comité de sélection suivant pour le choix du secrétaire général : la conseillère Diane Délisle, M. Claude Marcoux, M. François Jobin et M. Olivier Dickson.

**- ADOPTÉ -**

Le conseiller Rouleau enregistre sa dissidence.

---

« Je, soussignée, Isabelle Sauvé, greffière de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »

La greffière de la Ville,

M<sup>e</sup> Isabelle Sauvé